



Rattrapage 1 mai 2020

Par Gregreglariviere

Bonjour,

Je suis agent territoriale éboueur je travail Abituellement du lundi au vendredi. Et repos samedi dimanche

Le 1er mai tombe un vendredi

la direction nous demande de venir travailler le lendemain le 6 mai le samedi pour rattrapée la collecte du vendredi 1mai payé en heures supplémentaires .

Possible de refusé ?

Sachant que mon seul repos sera le le dimanche pour reprendre le lundi